

A - ZONE OUEST



La zone ouest de Caen-la-Mer regroupe 10 communes et accueille quelques 26 000 habitants sur 103 km².

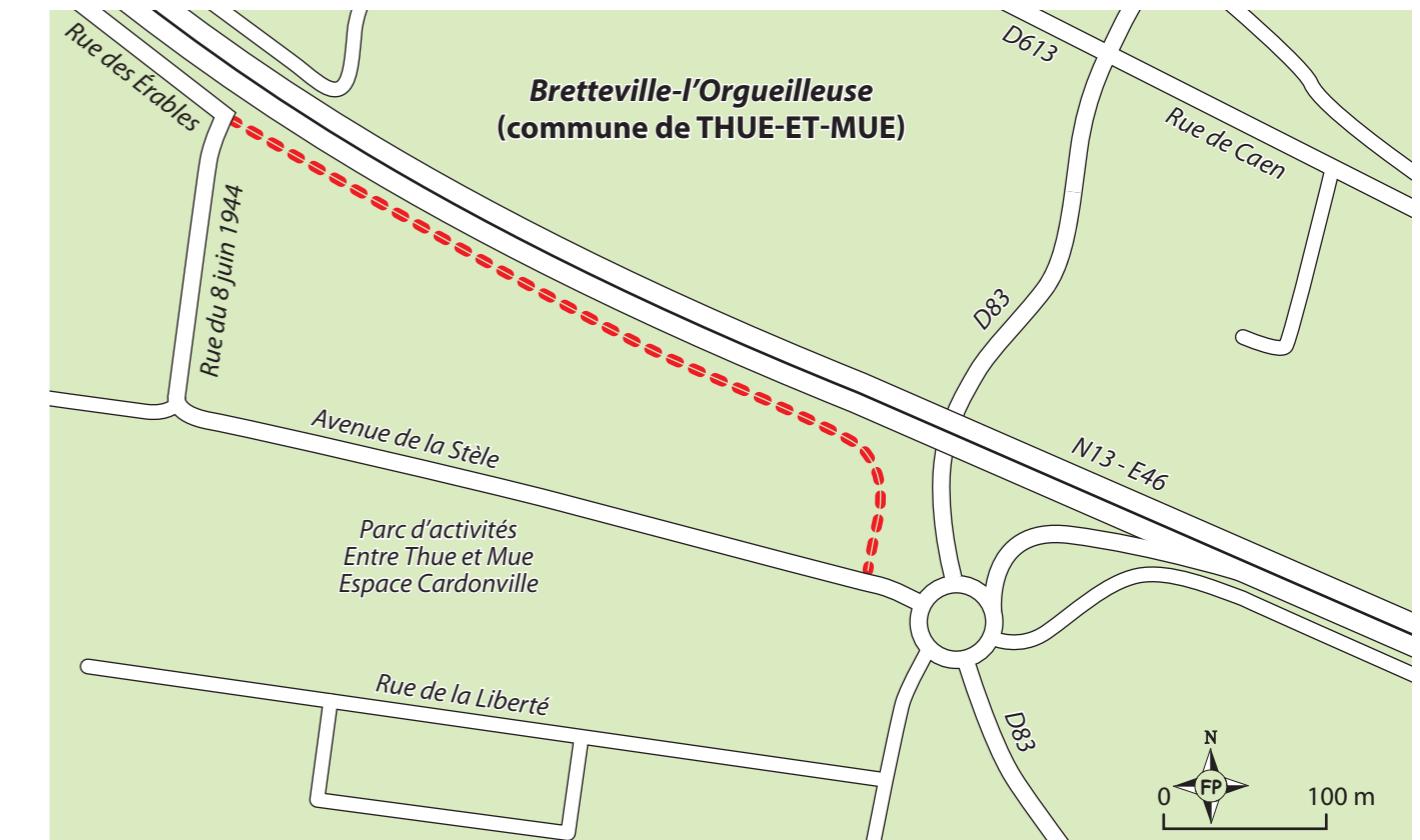
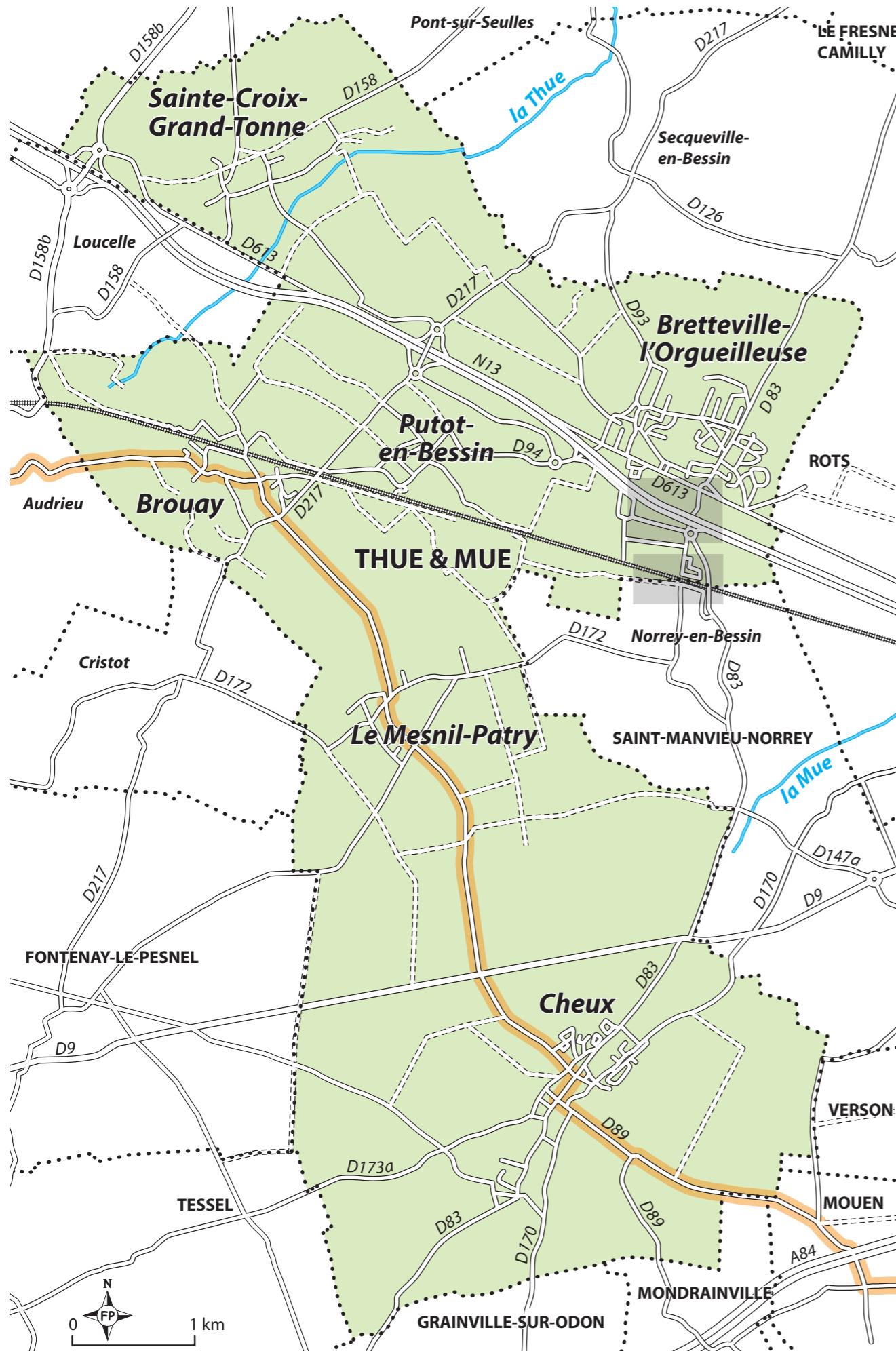
Trois anciennes communes sont fusionnées dans la nouvelle commune de Rots (Rots, Lasson et Secqueville-en-Bessin) et six dans la nouvelle commune de Thue-et-Mue (Sainte-Croix-Grand-Tonne, Brouay, Putot-en-Bessin, Bretteville-l'Orgueilleuse, Le Mesnil-Patry et Cheux).

Huit communes sont restées indépendantes, dans la communauté d'agglomération de Caen-la-Mer : Saint-Manvieu-Norrey, Carpiquet, Authie, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe ; les quatre autres sont liées entre elles par l'Odon et la D675 : Tourville-sur-Odon, Mouen, Verson et Bretteville-sur-Odon.

Les équipements cyclables de cette zone sont très peu nombreux et sans grande cohérence. On en trouve un sur Thue-et-Mue (dans l'ancienne commune de Bretteville-l'Orgueilleuse), un autre à la frontière entre Bretteville-l'Orgueilleuse et Saint-Manvieu-Norrey, aucun sur la nouvelle commune de Rots, un à Authie et quelques-uns à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, à Carpiquet et de Tourville-sur Odon à Bretteville-sur-Odon en passant par Mouen et Verson.

Pour ces quatre dernières communes, le traitement de la D675 est plus que problématique.

Cette zone n'est pas intéressante pour les cyclistes et propose d'agréables petites routes de randonnées. Nous les avons signalées par un sous-signage orange.



THUE-ET-MUE

(Ancienne commune de Bretteville-l'Orgueilleuse)

Il n'y a aucun accès à la commune par une voie, une piste, une bande cyclable, ou un autre chemin.

L'accès se fait, en venant du nord, par la D83 (Le Fresne-Camilly) ou par la D93 (Secqueville-en-Bessin), par la D94 en venant de l'ouest (Putot-en-Bessin), par la D83 en venant du sud (Saint Manvieu-Norrey) et par la D613 en venant de l'est (Rots). Elles sont signalées par des panneaux.

1 - Piste Cardonville

La seule piste de Thue-et-Mue longe la N13, en contrebas, sur 500 m, dans la zone d'activités du lieu-dit Cardonville. Il s'agit vraisemblablement d'une ancienne voie de circulation, condamnée et reclassée, ce qui en fait une piste très large, mais au revêtement non entretenu et un peu abîmé.

Les entrées/sorties sont signalées par panneau et sécurisées par poteaux, rochers et un tas de gravier. Elle n'est pas reliée à d'autres pistes, et ne contourne pas une zone à circulation automobile très importante. Son emplacement en fait un équipement sans doute peu utilisé.

Localisation : dans la zone d'activités de Cardonville, au bord de la N13, dans la partie sud de l'ancienne

commune de Bretteville-l'Orgueilleuse, jouxtant Saint-Manvieu-Norrey.

Longueur : 510 m, largeur : de 4,50 à 5,60 m.

Piste seule, sans intersection et sans continuité.

Entrées et sorties à l'angle de la rue du 8 juin 1944 et rue des Érables et au début de l'avenue de la Stèle.

Elles sont signalées par des panneaux.

La piste n'est pas bordée par une voirie. Le bitume de revêtement est un peu abîmé. Il n'y a aucun obstacle sur ces 500 m de piste. Il n'y a pas de risque par rapport aux piétons, compte tenu de la largeur de la piste.

Note globale : C.

La piste Cardonville. L'entrée au début de l'avenue de la Stèle.





La piste Cardonville. Ci-dessus à gauche, un revêtement qui se dégrade. Ci-dessus à droite, l'entrée rue des Érables.



2 - Passage souterrain et arceaux à la halte ferroviaire

La halte ferroviaire de Bretteville-Norrey est munie de deux grands double-arceaux, de chaque côté de la voie, directement et facilement accessibles depuis la route. Il y a aussi 3 double-arceaux dans un local fermé, côté Bretteville.

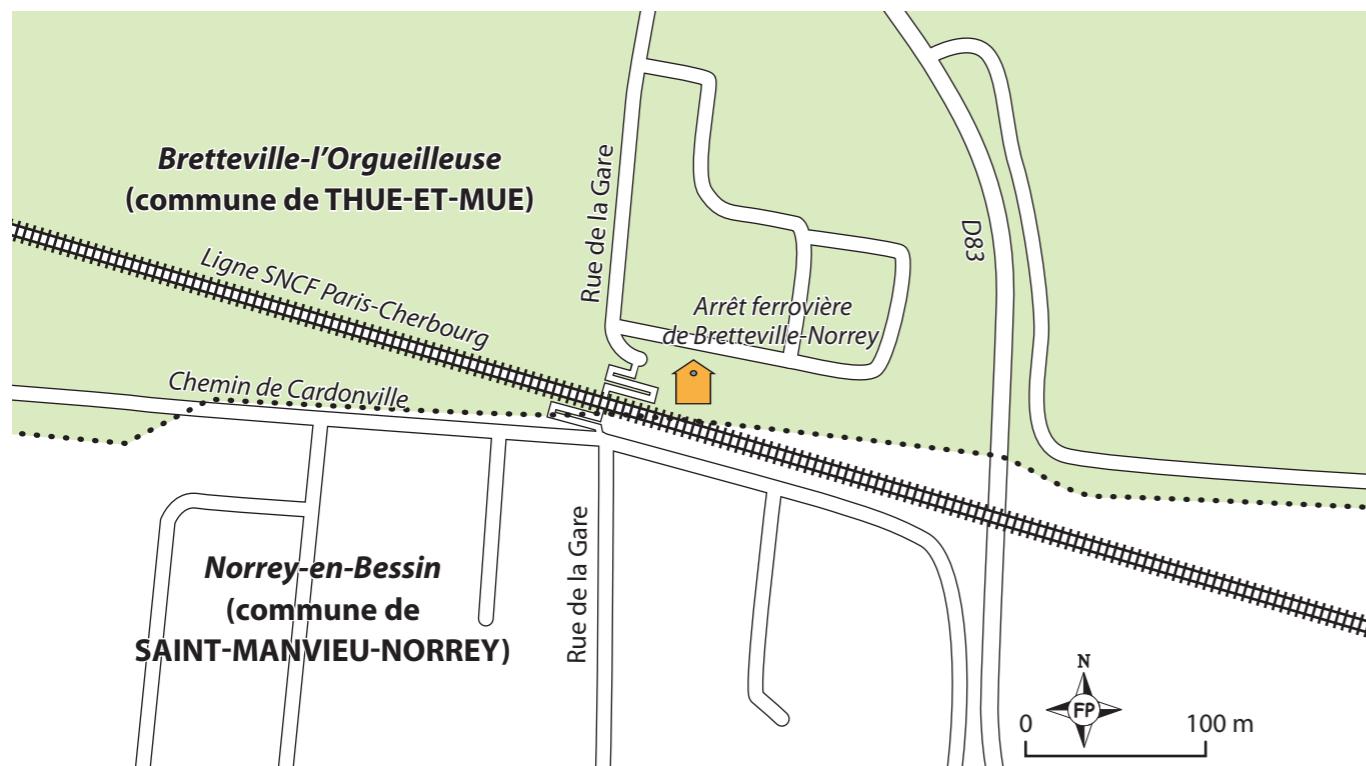
Le passage souterrain sous les voies est neuf, dégagé, en pente douce et suffisamment large pour prendre les virages sans mettre pied à terre.

Il est accessible depuis la rue de la Gare de Bretteville et la rue de la Gare de Saint Manvieu-Norrey.

Note : A

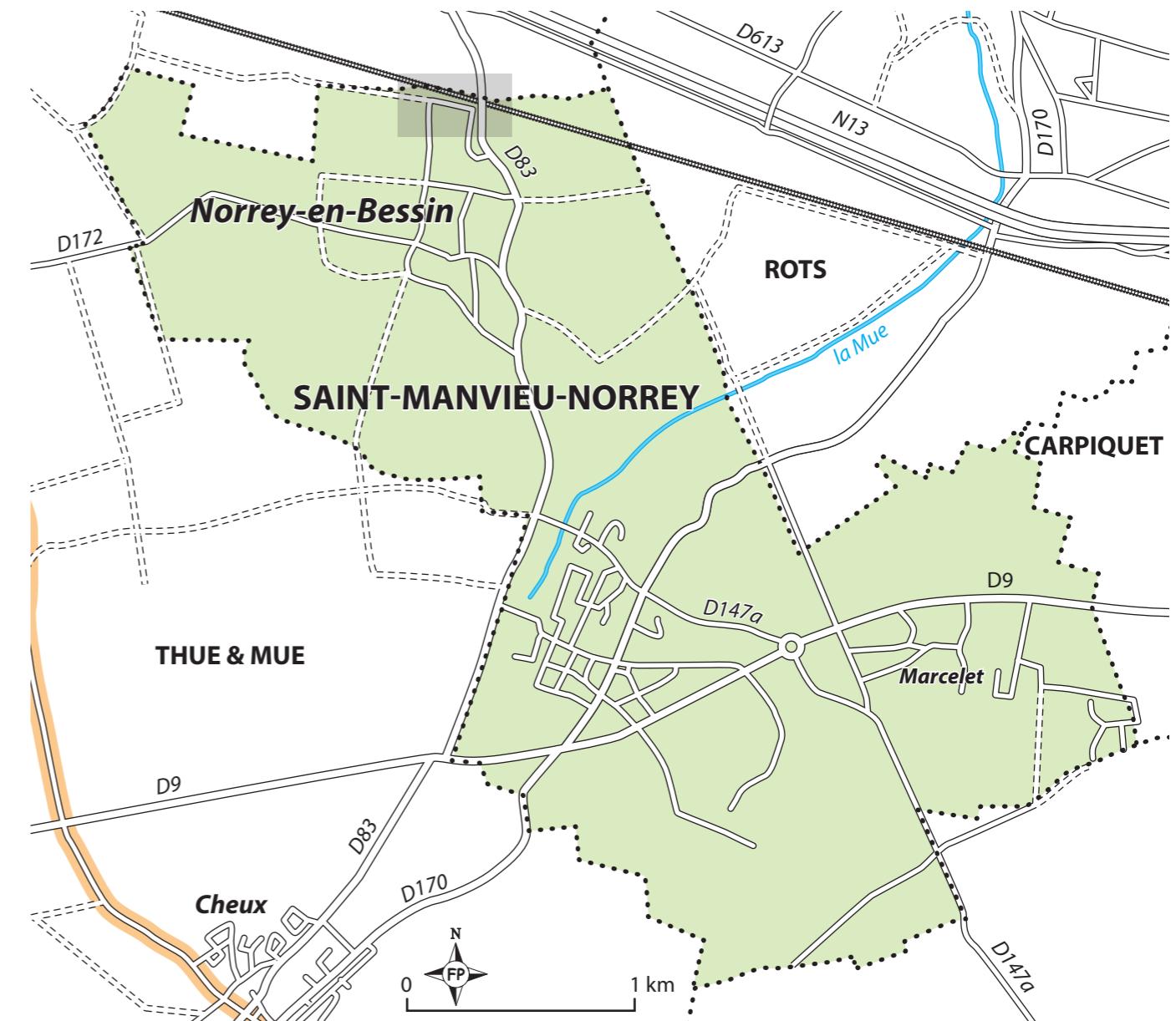


La rampe d'accès au passage souterrain.



SAINT-MANVIEU-NORREY

Il n'y a pas d'équipement cyclable sur cette commune en dehors de ceux de la halte de Bretteville-Norrey.



Halte ferroviaire de Bretteville-Saint-Manvieu. De belles réalisations.



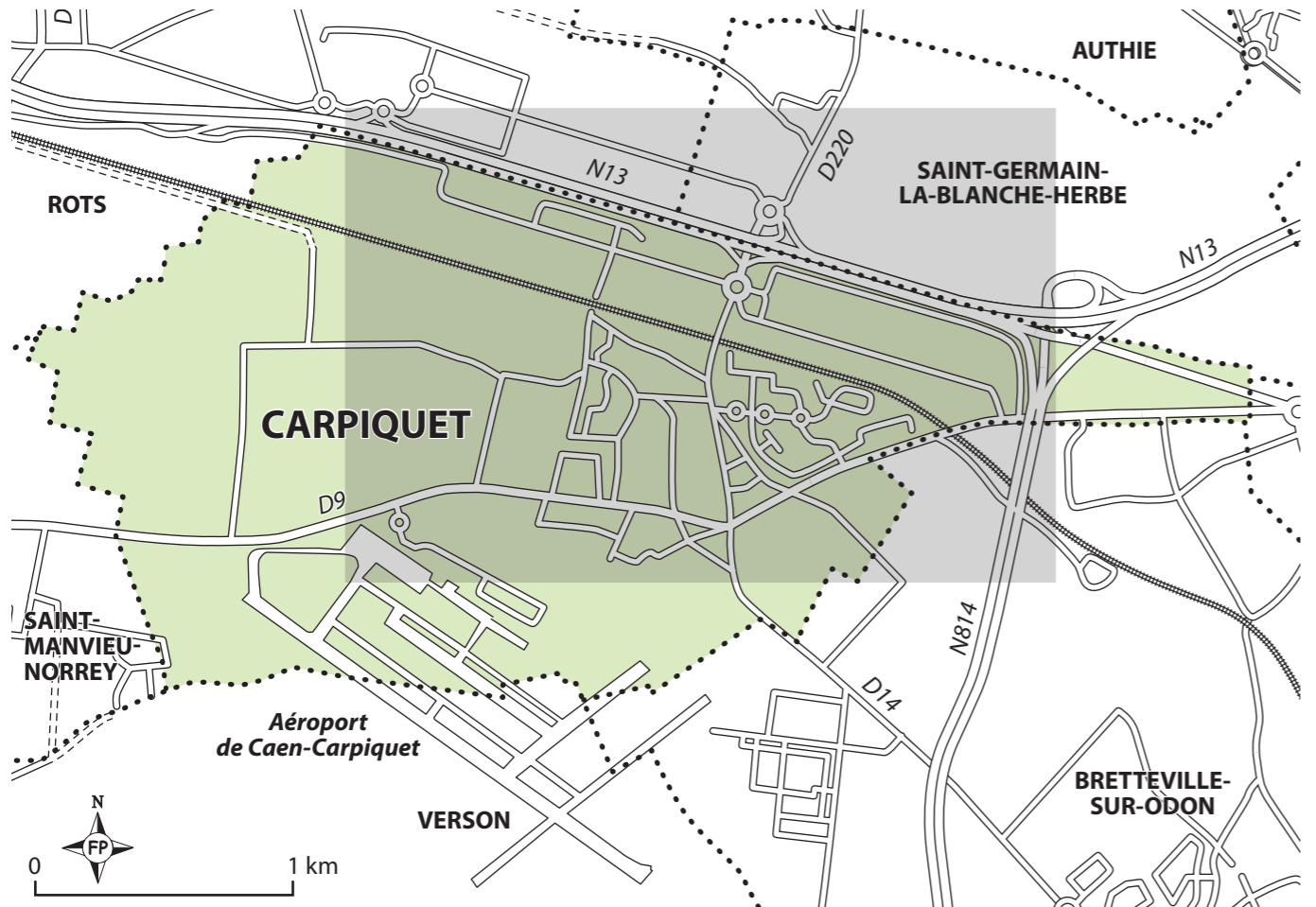
ROTS

Il n'y a aucun équipement cyclable aménagé ou répertorié sur cette nouvelle commune de Rots. Mais de nombreuses routes sont utilisées par les cyclistes, notamment promeneurs, telle la D126 pour aller dans le Bessin ou venir admirer la très belle église de Secqueville-en-Bessin.



L'église Saint Sulpice de Secqueville-en-Bessin, essentiellement du XII^e.
Photo common-wikipedia.





CARPIQUET

Aucun accès extérieur à la commune par une voie, une piste, une bande cyclable, ou un autre chemin. L'accès se fait par la D220 en venant du nord (Authie), par la D9 en venant de l'ouest (Rots, route de la Sablonnière ; Saint Manvieu-Norrey), par la D220 en venant du sud (Bretteville-sur-Odon) et par la D9 en venant de l'est (Caen).

Sur la commune de Carpiquet, il existe plusieurs équipements cyclables.

1 - La piste rue d'Authie

Petit bout de piste tout seul sur le trottoir qui passe devant le parking de la piscine, étroit et coupé par la sortie de ce parking.

Aménagement peu utile car court, isolé, qui s'arrête sur la Place Albert Marie.

Localisation : rue d'Authie, centre bourg, devant l'Espace Sirena.

Piste sur le trottoir sud.

Longueur : 140 m, largeur : 1,35 m.

Entrées et sorties signalées par panneau uniquement à l'angle de l'avenue Charles de Gaulle.



La piste de la rue d'Authie en venant de la place Albert Marie.



La piste de la rue d'Authie, sortie place Albert Marie.

2 - Arceaux espace Athéna

L'espace Athéna, centre de rencontre associatif, social et sportif situé rue des Écoles, dispose de 4 places vélo, curieusement installées derrière une colonne. Seules 2 places sont accessibles facilement. Note : D.



Les arceaux de l'espace Athéna. On en a déjà vu des mieux conçus !

3 - Arceaux centre Sirena

La piscine Sirena dispose de 5 arceaux vélo (d'après les trous dans le bitume il y en avait 8 à l'origine), au plus près de l'entrée de la piscine. Note : A.

Les beaux arceaux du centre Sirena.



4 - Promenade Jacques Lefebvre

Chemin stabilisé à travers champs entre le chemin de la Motte et la rue de la Grotte (qui est une rue condamnée à la circulation automobile).

Long de 260 m, constitué d'une voie pour les piétons et une pour les vélos, séparées par une barrière en bois. La voie vélo est large de 2,40 m.

Panneaux signalant l'entrée et la sortie.

Revêtement récent, mais équipement isolé qui n'a que l'avantage de permettre un raccourci.

Note globale : B.



La promenade Jacques Lefebvre. Ci-dessus, entrée ouest et ci-dessous entrée est.





5 - La piste de la route de Caumont

Longue piste qui accompagne l'entrée dans le bourg de Carpiquet, depuis la frontière avec Caen. Beau revêtement, voie large en double voie. Une intersection avec l'avenue de la Plaine où l'on perd la priorité, mais très aménagée (feu rouge cycliste, marquage).

Cette piste qui reste isolée a un défaut, son entrée côté est (côté Caen) : un trottoir sans bateau, qui s'efface juste à l'emplacement d'un panneau.

Piste au nord de la chaussée, à 3 voies : double-sens cyclable plus voie piétonne, sauf au niveau de l'arrêt de bus « Festyland » où il n'y a plus qu'une voie.

Longueur : 640 m, largeur : 2,40 m pour le double-sens cyclable, 3,55 m avec la 3ème voie.

Piste seule, avec une interruption, sans continuité.

Entrées et sorties signalées par panneaux.

Séparation de la voirie par une haie de plantes basses. Revêtement en bitume, en très bon état.

Interruption avec panneau de fin de piste et feu rouge pour les cyclistes avec l'avenue de la Plaine.

Note globale : B.

À noter un petit bout de piste de 250 m, dessinée sur la chaussée, sur le côté ouest du chemin du Frénost menant au parking de Festiland. **Note : B.**

La piste de la route de Caumont.

En venant de Caen, elle débute d'une manière stupide.



La piste de la route de Caumont.

Elle se rétrécit au niveau de la station de bus « Festyland ».



La piste de la route de Caumont. L'entrée du côté chemin du Mesnillet.



La piste de la route de Caumont. De bonne qualité, donc bien utilisée.



La piste de la route de Caumont. Et, en plus, bien sécurisée.



Piste nord rue des Poiriers : entrée est.

6 - Pistes rue des Poiriers

Située sur l'axe principal de la ZI ouest de Carpiquet, piste de 430 m sur une rue qui en fait presque le triple. Pistes sur trottoir, largeur 1,50 m (balisées par bandes et logos), signalées aux entrées et sorties par des panneaux et même des stops, dans les deux sens. En tout trois poteaux et 6 panneaux servent à baliser.

Sens est-ouest : sept intersections avec sortie d'entreprise, avec vélo prioritaire + deux intersections avec rue, où la priorité n'est pas claire.

Sens ouest-est : trois intersections avec sortie d'entreprise, aucune avec rue.

Équipement en bon état et balisé, mais au tracé loufoque.

Note globale : C.

Piste sud rue des Poiriers : sortie est.



Rue des Poiriers vers l'est : départ de la rue de la Vigne.



7 - Piste rue des Monderaines

Cent mètres séparent cette piste de l'entrée de la piste rue des Poiriers. Piste sur trottoir sur un côté, qui descend l'impasse de la rue de Monderaines, sur 180 m, jusqu'à la passerelle de la voie de chemin de fer.

La partie réservée aux cycles est peu claire.

1,50 m entre ligne blanche et grillage d'où dépasse la végétation, mais le trottoir entier fait jusqu'à 3,70 m de large. Revêtement bitume bon état. S'interrompt brusquement au bout de l'impasse, le tracé fait croire qu'une suite était prévue ?

Note globale : D.

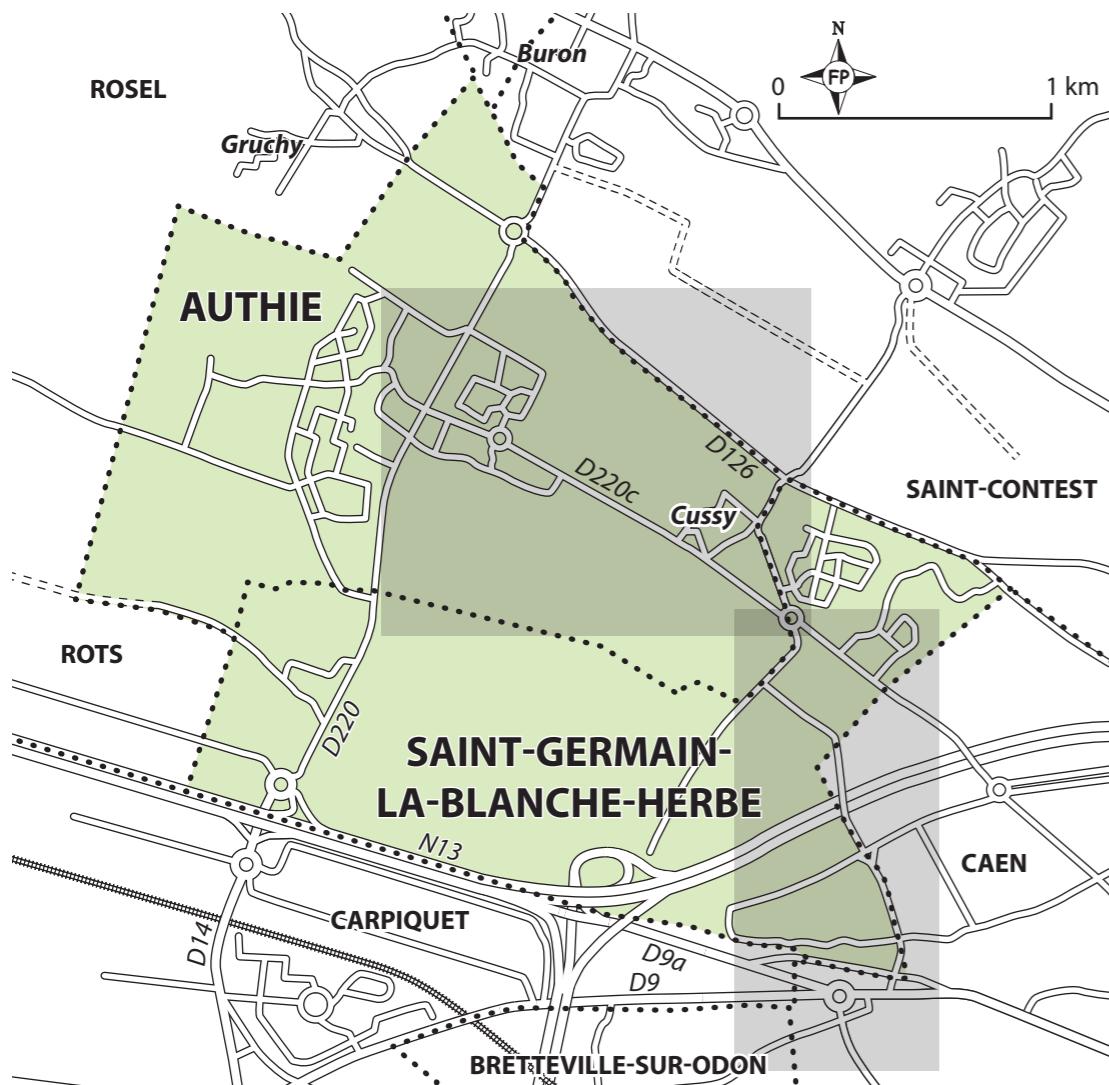
La piste sur le trottoir ouest de la rue des Monderaines en descendant vers la passerelle sur la voie de chemin de fer. Noter l'envasissement par des haies non taillées.



Fin tronquée de la piste rue des Monderaines.



AUTHIE et SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE



Piste de Cussy à Authie

Piste à double sens, large de 2,15 m située en bordure de la rue de l'Abbaye, entre le hameau de Cussy et le bourg d'Authie, sur la droite de la route dans le sens Cussy-Authie. Longueur 740 m.

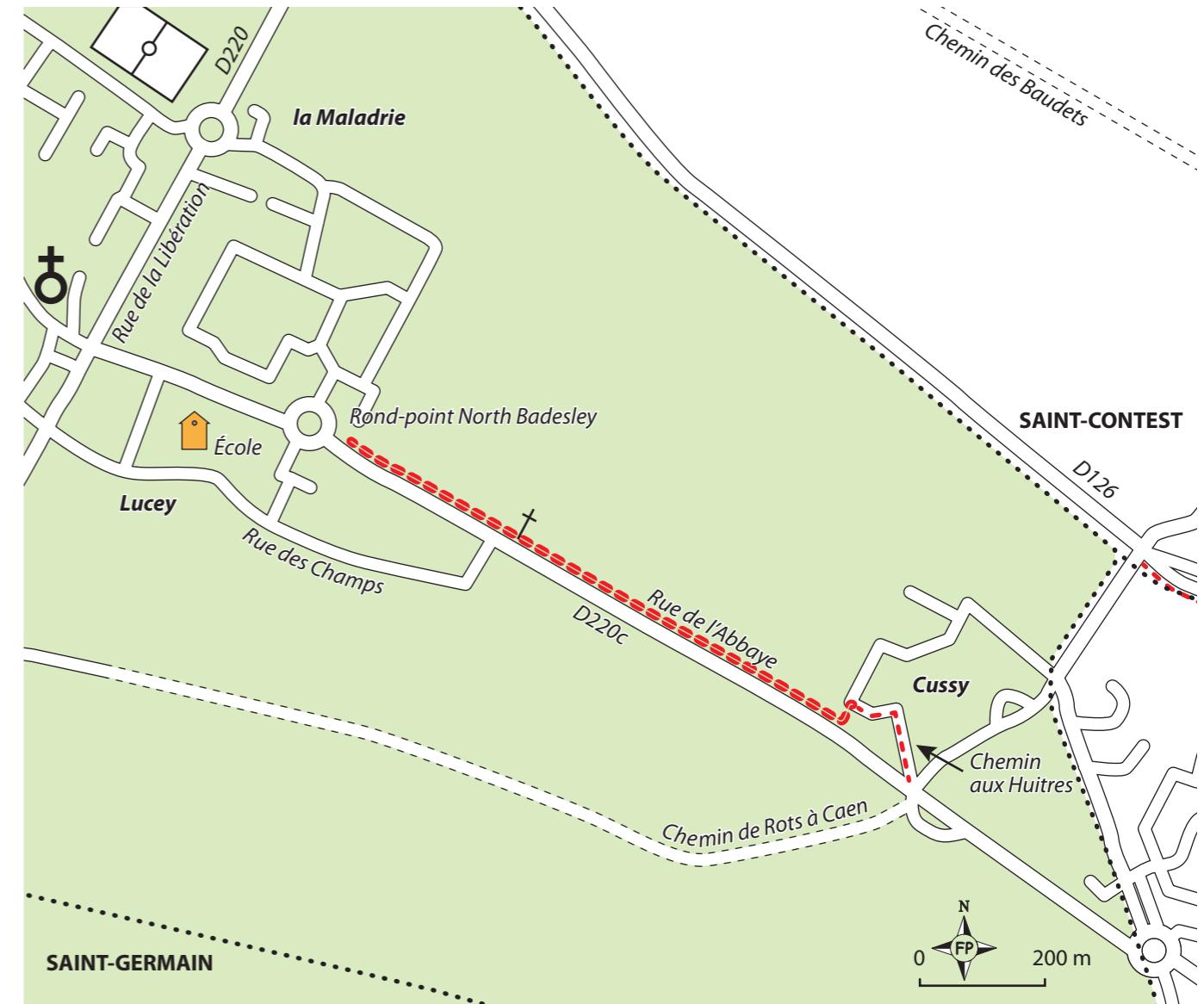
Entrée par le lotissement de Cussy en prenant le Chemin aux Huîtres ou à partir du rond-point North Baddesley d'Authie.

Aménagement isolé car aucune piste n'assure ensuite une continuité vers Caen, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, Carpiquet ou Rots.

Le revêtement et la sécurité sont d'une qualité irréprochable mais contrebalancés par l'absence de signalisation depuis Cussy et de continuité avec d'autres aménagements.

Note globale : B.

Entrée ou sortie à Authie près du rond-point North Baddesley.

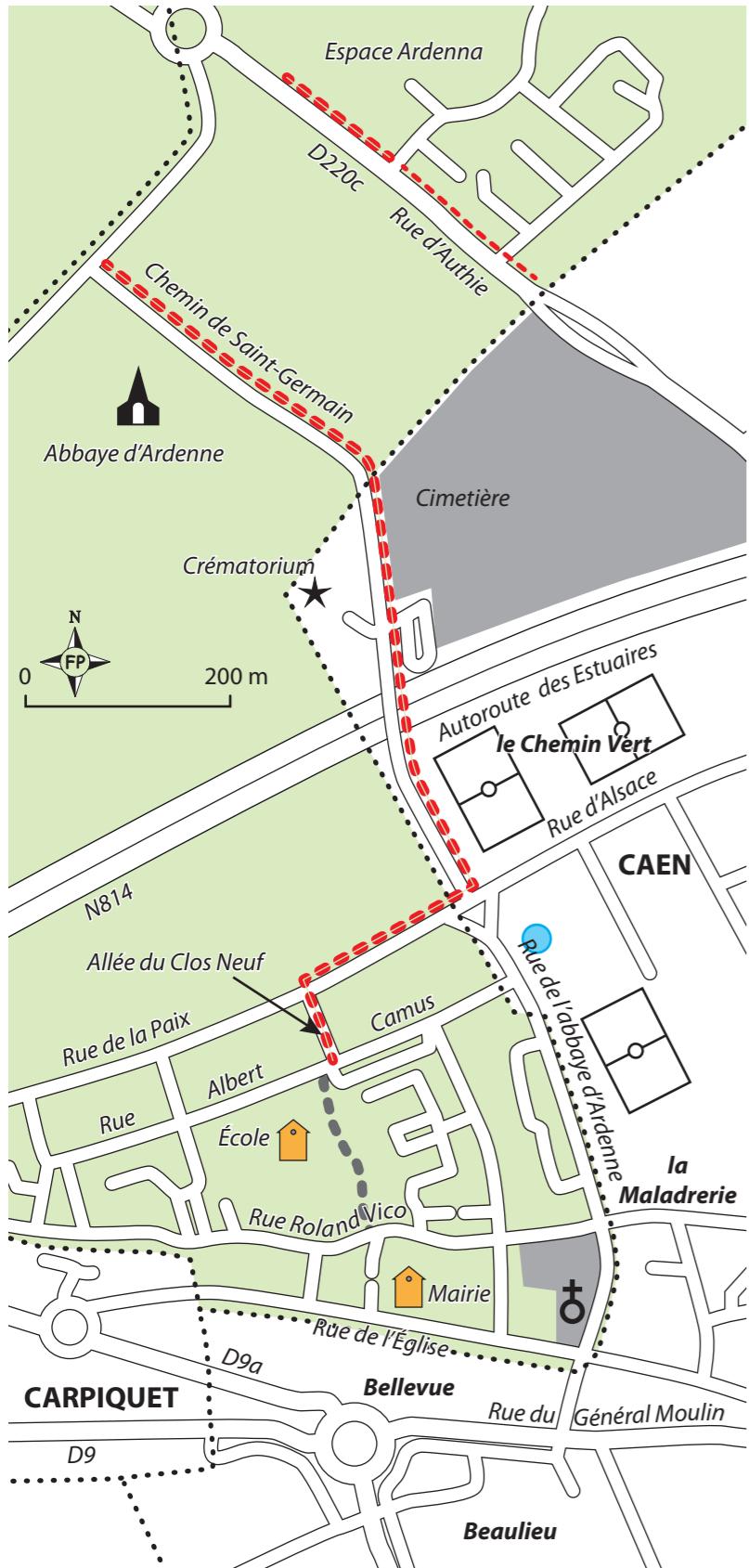


Le long de la piste, en allant vers Caen.



Chemin aux Huîtres à Cussy.





Saint-Germain-la-Blanche-Herbe centre ville

Aménagement cyclo-pédestre de 140 m allant de la place de la Mairie à la rue Albert Camus. Largeur 2,10 m. Entrée depuis un parking. Ce passage permet de couper dans un lotissement pour raccourcir le trajet vers le nord.

Continuité vers l'allée du Clos Neuf puis vers la rue de la Paix.

Aménagement sans grand intérêt, très court et partagé avec les piétons.

Note globale : C.



En partant de la mairie.

Saint-Germain-la-Blanche-Herbe rue de la Paix

Piste en double sens située en bordure des champs le long de l'avenue de la Paix. Elle prolonge, via l'Allée du Clos Neuf, la piste venant de la mairie. Longueur totale 250 m, largeur plus de 3 m.

Elle se continue avec la piste de la rue d'Ardenne, passant devant le crématorium, vers l'abbaye d'Ardenne. C'est une piste agréable mais très courte et surtout utile pour la promenade familiale. Les piétons y seront toujours prioritaires.

Note globale : C.



La piste de la rue de la Paix au débouché de l'allée du Clos Neuf.

Saint-Germain-la-Blanche-Herbe rue d'Authie

Piste en double sens dite cyclopédestre établie sur un trottoir le long de la rue d'Authie. Longueur 720 m, largeur 2 m.

Entrée possible dans l'autre sens mais sans indication, sur une partie gravillonnée. Entrée au niveau de l'espace Ardenna. Il s'agit encore de ces aménagements dits cyclopédestres qui ne conviennent ni à l'un ni à l'autre.

Un aménagement bâtarde, bitumé sur une petite partie, utilisable éventuellement pour la promenade du dimanche, créé probablement pour la desserte de l'espace Ardenna. Ne présente guère d'intérêt et n'est d'ailleurs pas emprunté par les cyclistes.

Note globale : B.



Ci-dessus, l'entrée sud de la piste de l'abbaye d'Ardenne.
Ci-dessous, le long du mur de l'abbaye.



Note globale : E.



Ci-dessus, l'entrée de la piste de la rue d'Authie en venant de Caen.
Ci-dessous, l'entrée en venant d'Authie.

